Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 33 (1945)

Heft: 6

Artikel: À M. Georges Corpataux

Autor: Zurich, Pierre de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817619

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Annales Fribourgeoises

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG

XXXIIIme Année

Nº 6

Novembre-Décembre 1945

A M. GEORGES CORPATAUX

Avec le dernier numéro de l'année 1945, M. Georges Corpataux cesse de remplir la charge de secrétaire de rédaction des « Annales fribourgeoises », organe officiel de la Société d'histoire du canton de Fribourg, qu'il a bien voulu accepter d'occuper depuis le mois de novembre 1919, c'est-à-dire pendant plus de vingt-cinq ans.

Tous ceux qui ont dépensé leur activité dans un poste de ce genre ou qui ont eu à collaborer à une occupation semblable, connaissent la somme de travail ingrat qu'elle réclame et, dans le cas particulier, savent avec quelle conscience et quel dévouement M. Corpataux a exécuté la mission que le comité de la Société d'histoire lui avait confiée et qu'il a remplie à l'entière satisfaction de celui-ci, sans jamais ménager, ni son temps, ni sa peine.

Le comité de la Société d'histoire du canton de Fribourg estime donc que le moins qu'il puisse faire est d'exprimer, officiellement et publiquement, ses très chaleureux remerciements à M. Georges Corpataux pour les immenses services qu'il a rendus, et à lui dire, ici, toute sa gratitude.

Le poste de secrétaire de rédaction des Annales fribourgeoises n'est d'ailleurs, pas le seul dans lequel M. Corpataux a fait profiter la Société d'histoire de son activité. Il a également occupé, de 1916 à 1920, la charge de secrétaire de la Société, et les procès-verbaux de cette période, très complets et fort utiles à consulter, montrent le sérieux et le sens du devoir avec lequel il avait conçu son rôle.

Mais c'est aussi — et surtout — en sa qualité d'archiviste aux Archives de l'Etat de Fribourg, où il a commencé son travail en 1916, que M. Corpataux a eu l'occasion et a été à même de rendre d'inappréciables services à tous ceux qui s'intéressent à notre histoire fribourgeoise et qui ont eu recours à lui. Sa parfaite connaissance de nos très riches archives d'Etat, dont notre président d'honneur, M. Tobie de Raemy, alors archiviste d'Etat, lui a révélé l'organisation, lui a, sans doute, été d'un très grand secours dans sa tâche. Mais sa sérénité, son égalité d'humeur, sa souriante bonhomie et, surtout, l'actif intérêt qu'il prend aux recherches de tous ceux qui viennent travailler aux Archives, en s'efforçant de leur signaler les pièces susceptibles de les intéresser, chaque fois qu'il rencontre, lui-même, un renseignement ou un document qui se rapporte à ces travaux, sont des qualités qui, tout autant que la science pure, sont indispensables pour faire un bon archiviste. Cette dernière seule ne suffit pas, si on ne la met pas libéralement à la disposition de ceux que l'on a pour mission d'aider, sans vouloir en tirer, pour soi-même, une vaine gloriole. M. Georges Corpataux l'a bien compris et c'est de cela, aussi, que le comité de la Société d'histoire tient à le remercier au nom de tous ceux auxquels il a bien voulu rendre service.

M. Corpataux reste membre du comité de la Société d'histoire, et ses collègues, qui connaissent l'intérêt constant qu'il a porté à la société, sont heureux de conserver ce précieux collaborateur qui aura, maintes fois encore, l'occasion de les faire profiter de son expérience et de sa complaisance.

Le Président de la Société d'histoire : Pierre de ZURICH.